

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2021), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

La nouvelle édition invite chacun à s'inspirer des mots qui évoquent l'air sous toutes ses formes !

L'air est en effet une ressource naturelle, un bien commun à préserver pour l'avenir de l'humanité. On l'associe également à la vie, à l'énergie, à la santé, mais aussi à la mobilité et à la circulation.

Source de sensations, selon qu'il est chaud ou froid, qu'il embaume ou empeste, l'air est aussi ce souffle de vie qui nous relie aux autres. Il évoque symboliquement l'aventure, une frontière à franchir.

# Concours

« REDIS-MOI  
des mots  
qui (ne) manquent  
PAS D'AIR ! »

Col·labora:



Per a més informació:

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior  
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí  
AD600 Sant Julià de Lòria  
Tel. 743 300



Govern d'Andorra

# BASES DU CONCOURS

Ce concours invite les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à choisir quatre mots dans la catégorie 1 et six mots dans la catégorie 2 des dix mots de la francophonie 2021 et réinventer une définition pour chaque mot pleine d'esprit.

Le concours qui s'adresse aux élèves de 10 à 14 ans des trois systèmes éducatifs du pays, se décompose en deux catégories :

## Catégorie 1

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »

## Catégorie 2

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »

1. Les définitions devront être mises dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours redis-moi des mots qui (ne) manquent pas d'air ! »

2. La première enveloppe devra contenir, en plus des définitions, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe ou le groupe d'élèves (1 ou 2)

À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).

- le nom de la classe, du groupe d'élèves ou de l'élève (selon chaque système éducatif).
- le nom de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

3. Les définitions devront être déposées au plus tard, le 7 mai 2021 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

**Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior**  
**Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i**  
**Reconeixement de Titulacions**  
**Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí**  
**AD600 Sant Julià de Lòria**

4. Le jury sera composé d'un enseignant, d'un représentant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.

5. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des deux catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 90 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

**Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.**

*Laissez-vous porter  
par le souffle de votre imagination !*

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- AILE (NOM)
- ALLURE (NOM)
- BULLER (VERBE)
- CHAMBRE À AIR (NOM)
- DÉCOLLER (VERBE)
- ÉOLIEN (ADJ.)
- FOEHN (NOM)
- FRAGRANCE (NOM)
- INSUFFLER (VERBE)
- VAPOREUX (ADJ.)